

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE

Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit septembre à 18h00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie du village de PENTA DI CASINCA, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, FINIDORI Jean Pierre, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, RAFFALLI Muriel, GERONIMI Vital, MITRIDATI Dominique, SUZZONI Stéphanie.

Absents (11) : GANDOIN Sylviane, OTTOLENGHI Enzo, SOULLARD Patricia, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, LEPORATI Maryline, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Sylvie.

Pouvoirs (3) : GANDOIN Sylviane donne pouvoir à ANGELINI Nathalie
SOULLARD Sylvie donne pouvoir à CASTELLI Yannick
SOULLARD Patricia donne pouvoir à RAFFALLI Muriel

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 15	Séance du 28 septembre 2023	Convocation le 22 septembre 2023
---------------------------------	------------------------	--	-----------------------------	----------------------------------

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

Objet – **Budget principal, Décision Modificative n°3 (DM 3)**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'effectuer la DM 3 afin de régulariser le montant des subventions à inscrire au Budget Principal 2023 en fonction des récentes recherches de financements effectuées.

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Section d'investissement :

Sens	Section	Chap.	Art.	Op.	Objet	Montant
D	I	21	2151	202204	Réseaux de voirie	+ 35 066.79 €
D	I	21	2181	202304	Installations générales, agencements ...	+ 27 476.00 €
R	I	13	1322	202204	Région	+ 35 066.79 €
R	I	13	1322	202304	Région	+ 27 476.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 28 septembre 2023

Le Maire
Yannick CASTELLI

